

Présentation de la PASS

Permanence d'Accès aux Soins de Santé



FONDATION HOSPITALIÈRE DE
LA MISÉRICORDE

MISSIONS

- L'Objectif de la PASS est d'inscrire les personnes les plus démunies les plus vulnérables, dans un accompagnement vers un parcours de soins de droit commun, par une prise en charge globale des situations complexes. Missions de Santé publique et intérêt général, le budget provient de ARS Normandie, relié au Plan Régional d'Accès à la Prévention et aux Soins, service de la FHM Miséricorde de Caen et géré par la FHM. Service gratuit.
- Missions de partenariat médico-social avec les services de la Clinique Miséricorde, le centre de prévention des maladies infectieuses et le réseau local, la veille sociale, le 115, les services de soins et les professionnels hospitaliers ou libéraux, l'équipe mobile psychiatrie précarité et l'addictologie, les associatifs tels que l'AMCE.
- Mission sanitaire et sociale. Interface entre la ville et l'hôpital, sans se substituer à la prise en charge de premier recours ni aux services d'urgences.

MISSIONS

- Chaque patient bénéficiera d'une évaluation sanitaire par un infirmier de la PASS et d'une évaluation sociale par l'assistante sociale, une orientation vers un médecin si besoin. Le but étant de favoriser l'accès aux soins de santé, avec des soins d'hygiène et des douches accessibles ainsi qu'un vestiaire, des facilités pour l'accès aux médicaments et aux soins infirmiers, services selon les situations.
- Évaluation et coordination médicale des parcours de soins pour les personnes le nécessitant, consultations médicales proposées lors des permanences en présence des internes .
- La PASS est en lien également avec les Lits Halte Soins Santé du CHRS Le Tremplin par convention avec l'association Revivre (équipe sanitaire, médicale et infirmière, de la Miséricorde).

PUBLIC

Les personnes prises en charge sont souvent démunies et rencontrent un problème de santé et d'accès aux soins (problème administratif, barrière de la langue, méconnaissance du dispositif de santé, précarité, perte d'autonomie, isolement...) tels que : SDF et grands exclus, MIGRANTS, situations de PRÉCARITÉ transitoire ou installée avec ou sans logement

- Le service dispose d'un service d'interprétariat téléphonique professionnel.

EQUIPE

- 1 médecin coordonnateur, chef de service
 - 1 cadre de santé
 - 1 secrétaire
 - 2 infirmiers
 - 1 assistante sociale
 - 1 interne de médecine générale
-
- Le service dispose d'un véhicule pour aller au devant des personnes ou pour les accompagner physiquement vers les soins ou aussi lors de certaines démarches.
 - Le service travaille à rencontrer régulièrement les partenaires sociaux et médico-sociaux locaux et les structures d'accueil et d'hébergement, le périmètre d'intervention est essentiellement celui de l'agglomération Caennaise .

HORAIRES

- Accueil sous forme de permanences ouvertes au public **du lundi au vendredi de 9h à 12h**. Fermeture possible des portes à 11h30 en fonction de l'affluence.

Accueil sur rendez vous le lundi et mercredi après-midi.

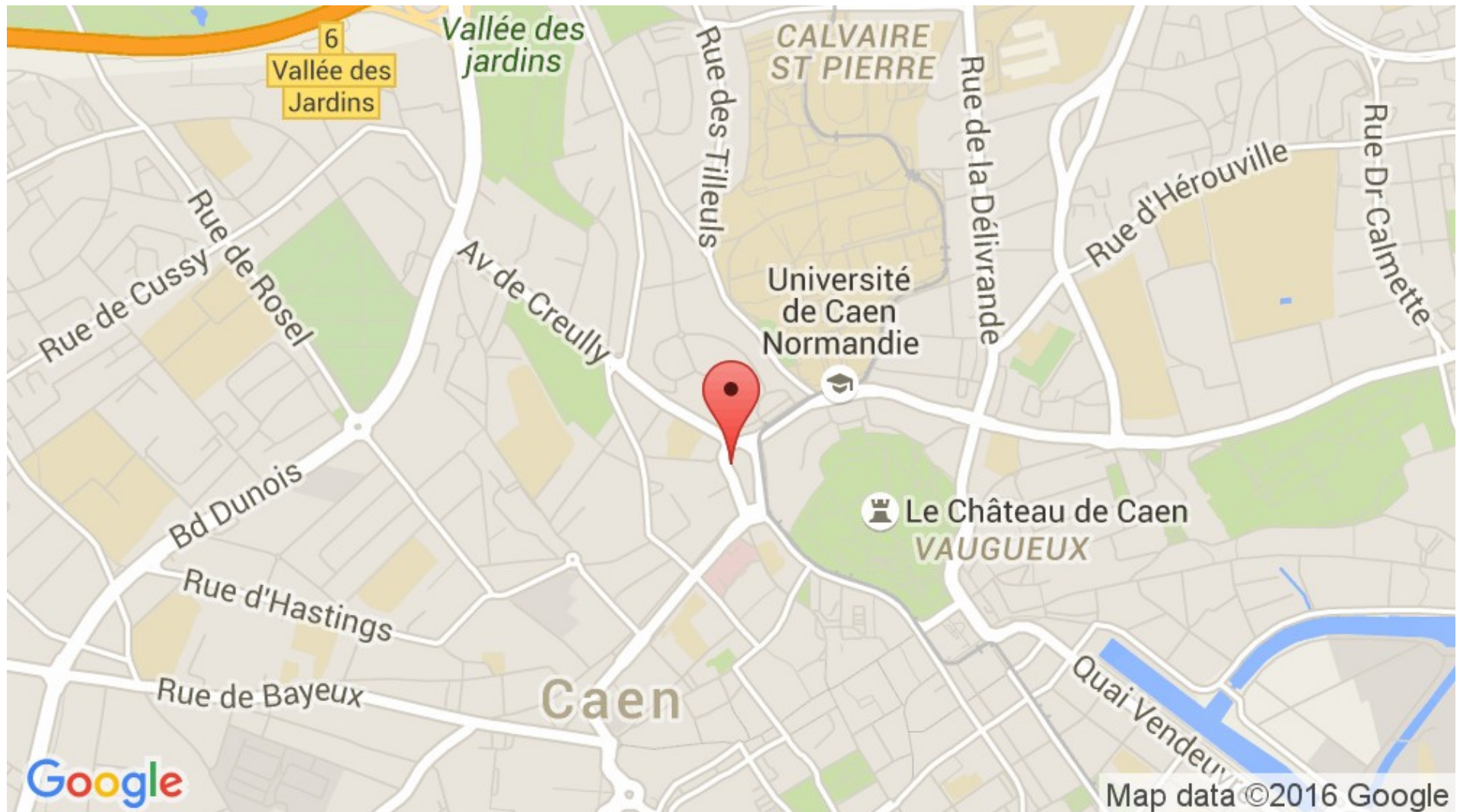
- Accueil téléphonique **du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00** (pas d'accueil téléphonique le jeudi après-midi, temps réservé à la réunion pluridisciplinaire).

COORDONNEES

- Adresse : 10 Rue Chanoine Xavier de Saint Pol 14000 CAEN (secteur place de la mare)
- Accès bus et tram
- Téléphone : 02 31 38 50 96
- Fax : 02 31 50 36 93
- Email : pass@fondation-misericorde.fr
- Site : www.fondation-misericorde.fr

documents et informations téléchargeables en ligne sur ce site, services PASS et CPMI

LOCALISATION



ACCÈS

